

Le Rappel

Journal municipal de Larouche

Édition
Mars / Avril
2024



SOMMAIRE

Le mot du maire	2
Sur le devant de la scène : Ce qu'il faut retenir de la réunion du conseil	4
Vie municipale	6
Loisirs et sports	13
Les bons coups de chez nous!	15
Informations diverses	16

Prochaine réunion du conseil : 8 avril à 19h30

Le mot du maire

Le printemps a fait son retour et avec lui, les redoutables nids-de-poule ne tarderont pas à pointer le bout de leur nez. Bien que notre équipe reste vigilante, il est fort probable que quelques-uns nous échappent. C'est pourquoi je vous encourage vivement à être attentifs et à nous signaler tout nid-de-poule que vous repérerez sur votre trajet, en utilisant notre site web dédié. Votre contribution nous aidera à les répertorier et à agir rapidement pour les réparer.



Route des Fondateurs

Le budget initial alloué s'élevait à 95 millions de dollars dans le programme du gouvernement, mais cette année a connu une augmentation significative des demandes de financement, totalisant 574 requêtes. De plus, les coûts des projets ont considérablement augmenté, avec des rapports de plus en plus volumineux et complexes. Sur les 112 projets acceptés au Programme d'Aide aux Villes et Localités (PAVL) pour l'année 2024, notre demande était parfaitement préparée, accompagnée de toutes les documentations requises et répondait pleinement aux critères établis. Cependant, la réponse négative nous est parvenue plus tard que prévu, attribuée à l'espoir des responsables d'obtenir des fonds supplémentaires. Ils nous ont conseillé de rester vigilants pour le prochain cycle de dépôt de projets.

Taxe Municipale

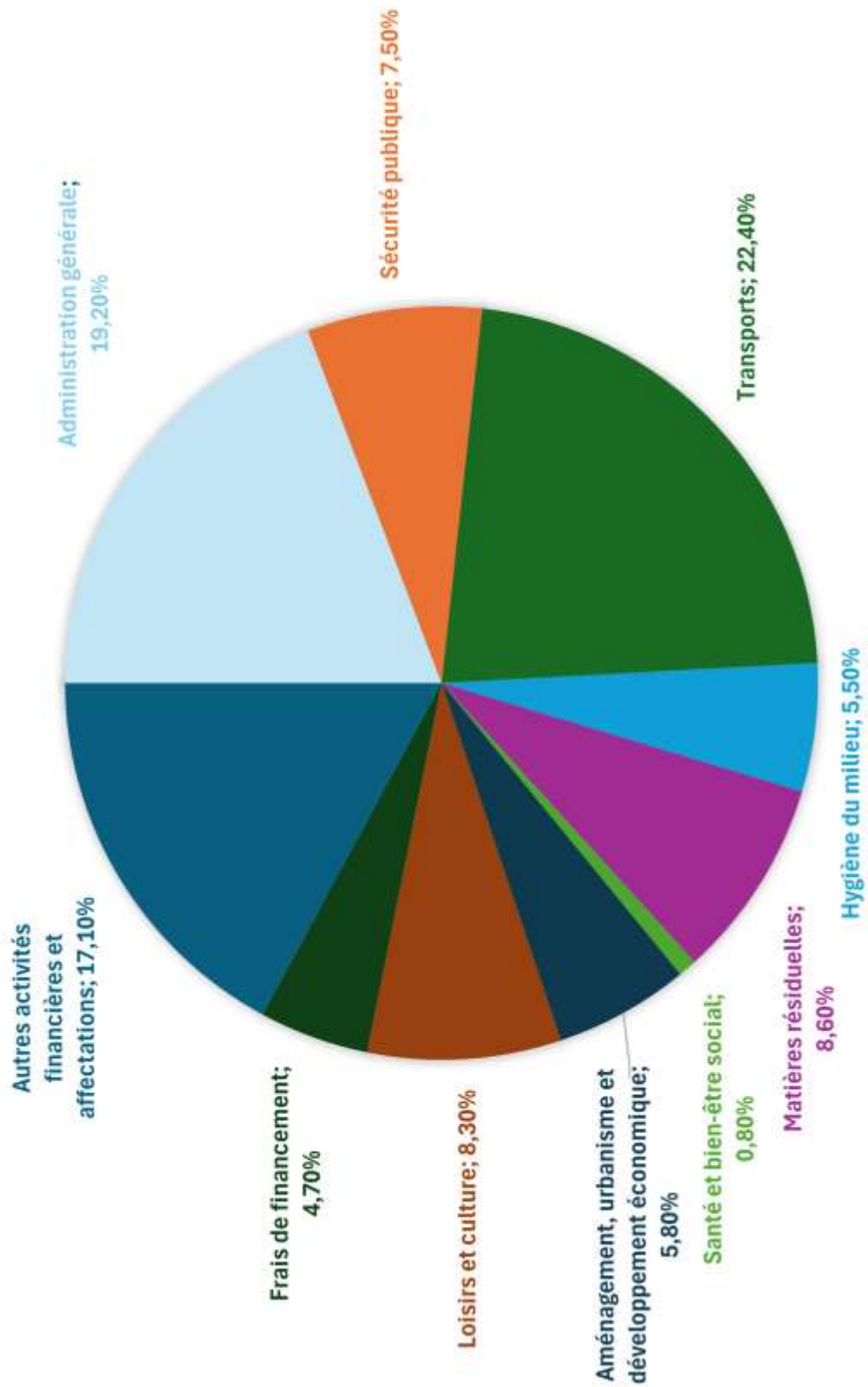
De nombreux résidents de la zone de villégiature nous interpellent régulièrement sur le fait qu'ils paient davantage de taxes que les résidents du village, bien qu'ils n'aient pas accès à l'eau potable ni aux services d'égout. Sur la troisième page du rappel, nous avons inclus un graphique illustrant les dépenses de la municipalité pour l'année en cours en pourcentage. Il est important de noter que les dépenses liées à l'hygiène environnementale (eau et égouts) ne représentent que 5,5 % du budget total. Cela s'explique par le fait que les travaux sur nos infrastructures sont subventionnés à hauteur de 90 %, ne laissant ainsi qu'une charge de 10 % aux résidents utilisateurs de ces services et non à l'ensemble des résidences de la municipalité.

De plus, il est à souligner que 57 % des dépenses sont allouées à l'administration générale, au transport (entretien des routes en hiver et en été) ainsi qu'à la gestion des déchets et à la sécurité publique (police et pompiers). Le reste, englobant les loisirs, le remboursement des emprunts, etc. représente 40 % du budget total. Ainsi, pour répondre à vos interrogations, il est important de noter que les évaluations des résidences du village connaissent une courbe d'augmentation beaucoup moins prononcée que celles des résidences de villégiature.

Votre maire, Guy Lavoie

A handwritten signature in blue ink that reads "Guy Lavoie".

GRAPHIQUE DES DÉPENSES DU BUDGET 2024



Sur le devant de la scène : Ce qu'il faut retenir de la réunion du conseil

Nous sommes ravis de vous présenter notre toute première chronique : "Sur le devant de la scène : Ce qu'il faut retenir de la réunion du conseil." Plongez-vous dans les coulisses de la vie municipale avec nous ! À chaque édition du journal, nous vous offrons un récapitulatif des moments forts, des décisions cruciales et des débats animés qui ont marqué les réunions du conseil municipal. Restez informés, connectés et découvrez ce qui façonne notre communauté.

Résumé de la séance ordinaire du 05 février et du 4 mars 2024

Le conseil municipal...

Budget et octroiement de contrats:

- Approuve les comptes présentés et autorise d'effectuer le paiement;
- Autorise le cinquième paiement de 104 764.79 \$, à l'entreprise Excavations G. Larouche inc. pour les travaux réalisés sur la route des Fondateurs, tel que recommandé par Guillaume Carrier, ingénieur au projet;
- Utilise 258 867.60\$ du fond des carrières et sablières au 31 décembre 2023 et le surplus non affectés au 31 décembre 2022 de 244 482.90\$ afin de payer une partie des travaux effectués sur la route des Fondateurs en 2023 pour la portion village;
- Mandate Endress + Hauser pour la validation de mesure de débit des deux stations de décompression, au montant de 1 972 \$ plus les taxes applicables;
- Autorise l'achat de la boîte à fleurs en béton de l'entreprise Eudore Boivin, située à Chicoutimi pour un montant de 950 \$ plus les taxes et de l'installer pour la nouvelle signalisation située au coin de la rue Gagné et Gauthier;
- Autorise d'effectuer les réparations sur le camion Dodge RAM 1500 (2017) chez Débosselage René Thériault pour un montant de 2 501.50 \$ plus les taxes;
- Accepte la soumission de l'Atelier Rosario Tremblay afin de changer les couteaux de la grappe afin d'assurer l'entretien des chemins lors de la période estivale pour un montant de 1 300 \$ plus les taxes;
- Autorise de procéder à la formation du contremaître aux travaux publics, offerte par AquaData dans la détection des fuites et ce en concordance avec le plan d'action adopté par le conseil municipal pour la Stratégie d'économie d'eau potable;

- Accepte les prévisions budgétaires 2024 pour le transport adapté tel que présenté.

Demande de subvention et aide financière:

- Accepte de signer la convention d'aide financière relative à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du Volet 2-Renouvellement de conduites d'eau du Programme d'infrastructures municipales d'eau 2023 (PRIMEAU 2023), pour et au nom de la municipalité de Larouche;
- Est refusé au programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - Route des Fondateurs pour l'année 2024;
- Refuse la demande de l'Association du Vieux barrage en s'appuyant sur des principes d'équité et de respect des orientations de soutien pour l'entretien des chemins privés;
- Autorise à déposer à la MRC du Fjord-du-Saguenay un projet d'ajout de case de stationnement à l'hôtel de ville afin d'améliorer la sécurité des utilisateurs dans le cadre de la politique de soutien aux projets structurants;
- Autorise à déposer à la MRC du Fjord-du-Saguenay un projet de *déménagement du parc dans le secteur de la Baie Cascoïa* afin d'augmenter l'accessibilité et la sécurité des utilisateurs dans le cadre de la politique de soutien aux projets structurants;
- Autorise à présenter à la MRC du Fjord-du-Saguenay un projet *Animation du milieu 2024* au montant de 25 000\$ dans le cadre de la politique de soutien aux projets structurants.

Nomination de sièges:

Commission d'urbanisme (CCU): Pascal Lapointe, Dianne Simard et Jonathan Mailloux.

Sur le devant de la scène : Ce qu'il faut retenir de la réunion du conseil.

Modification des règlements et processus:

- 2024-431 - Modification au règlement de lotissement afin de rectifier la norme minimale de superficie d'un emplacement avec un usage secondaire de fermette;
- 2024-432 - Modification au règlement de zonage afin de modifier les normes sur les conteneurs, bâtiments accessoires, ajout d'usage dans les zones 34-AF et 105-R, ainsi que d'autres modifications ponctuelles;
- Entérine la Politique de demande de service de transport adapté V-2024-03-04 qui mentionne l'obligation de preuve de déplacement et les précisions quant au nombre de déplacements autorisés et les éléments de la lettre d'acceptation pour les usagers admissibles au programme transport adapté.

Ventes / location / prêt de terrains, bâtiments et salles:

- Autorise de céder la promesse d'achat pour le terrain 6 486 768 en maintenant les conditions et en ajoutant une clause d'obligation de construction;
- Accepte la demande des chalets de la Baie Cascouïa afin d'afficher ses services sur le terrain municipal situé au débarcadère Baie Cascouïa à la suite de l'approbation par la municipalité du contenu, de la forme et de la dimension de la pancarte publicitaire.

Dons et commandites:

- Remet un don de 200 \$ au Club Éperlan afin de soutenir l'organisme dans la réalisation de leurs objectifs.

Dépôt de rapports et bilans:

- Rapport sur la gestion des matières résiduelles 2023;
- Rapport financier 2023 : Bibliothèque de Larouche;
- Rapport du transport adapté 2023;
- Prévision budgétaire de la commission des loisirs 2024.

N'hésitez pas à consulter
l'intégralité des procès-
verbaux sur
www.larouche.ca !

Prochaine réunion du
conseil :

Ouverte au public
8 avril à 19h30



Bâtisse commerciale ou résidentielle à vendre
625, Rue Gauthier
Larouche

<https://www.centris.ca/fr/batisse-commerciale~a-vendre~larouche/12029732?view=Summary>

Vie municipale

Ensemble, faisons grandir notre communauté!

Alors que le printemps montre timidement le bout de son nez, c'est avec un sentiment de fierté que je prends la plume pour célébrer l'engagement citoyen qui anime notre belle municipalité. En cette période d'assemblée générale annuelle, il est primordial de rappeler combien votre implication est le moteur même de notre communauté.

Lorsque nous parlons d'engagement, nous pensons immédiatement à nos **précieux bénévoles**. Ce sont eux qui, jour après jour, donnent de leur temps, de leur énergie et de leur passion pour faire de Larouche un endroit où il fait bon vivre. Leurs actions sont souvent discrètes, mais leur impact est colossal. Que ce soit en organisant des événements, en soutenant les jeunes, en veillant au bien-être des aînés ou en préservant notre environnement, les bénévoles sont les piliers de notre réussite collective.



Lorsque je regarde autour de moi, je vois des hommes et des femmes de tous les âges, dévoués, des jeunes dynamiques, tous unis par une même volonté : faire briller Larouche. C'est cet esprit de **solidarité** qui nous rend uniques et qui fait de notre municipalité un endroit où il fait bon vivre et grandir.

En cette période d'assemblée générale annuelle, prenons un moment pour rendre hommage à nos organismes communautaires. Ils sont le cœur battant de notre municipalité, offrant des services essentiels, créant des liens et tissant des liens intergénérationnels. Nous pouvons être fiers de la richesse de notre tissu associatif, car c'est grâce à lui que Larouche est plus qu'une simple localité, c'est une véritable **communauté**. Alors, chers concitoyens et concitoyennes, continuons sur cette lancée. Engageons-nous, impliquons-nous, soyons fiers de notre municipalité et de tout ce que nous accomplissons ensemble. Que vos assemblées générales annuelles soient l'occasion de renforcer nos liens, de partager nos idées, d'être fier des accomplissements réalisés et de tracer ensemble la voie vers un avenir encore plus radieux pour Larouche.

S'impliquer dans des organismes signifie également un volet administratif, des enjeux de recrutement et de la recherche de financement, sachez qu'il existe plusieurs outils, services et ressources pour soutenir les administrateurs d'organismes. Je vous invite à consulter Espace OBNL au besoin en vous rendant au www.espaceobnl.ca.

Merci à vous tous, bénévoles, membres d'organismes, citoyens engagés, pour votre dévouement et votre passion. Ensemble, faisons grandir notre communauté!

Mylène Hébert, Conseillère municipale, siège 2

Trouvez une foule d'information et de documentation sur notre site web, sur les sujets suivants :



Sports et activités de loisirs, Réunions du conseil municipal, Événements à venir, Budgets, avis publics, règlements, Taxation et rôle d'évaluation, Organisations municipales, Demande de permis, Location de salles, Nouvelles et journaux municipaux, etc.

Vie municipale

Statistique sur l'utilisation de nos bacs à Larouche



Déchets:

Cible : - de 450 kg /habitant
Notre résultat : 308 kg /habitant
Moyenne* : 437 kg /habitant

Recyclage :

Cible : + de 93 kg/habitant
Notre résultat : 74 kg/habitant
Moyenne* : 80 kg /habitant

Matières organiques:

Cible : + de 109 kg /habitant
Notre résultat : 56 kg /habitant
Moyenne* : 52 kg /habitant

La moyenne est basée sur les résultats des 13 municipalités de la MRC du Fjord-du-Saguenay.





Hydro-Québec

Interruption de services

10 avril 2024

Environ 15 minutes entre 7h30 et 8h30 ainsi qu'entre 15h00 et 16h00

Pour les secteurs de la route des Fondateurs et du chemin Champigny

<https://pannes.hydroquebec.com/pannes/>

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site internet d'info-pannes

XXXXXXXXXX
XXXXXXXXXX
XXXXXXXXXX
XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX
XXXXXXXXXX
XXXXXXXXXX
XXXXXXXXXX



ALERTES NOTIFICATIONS

INSCRIVEZ-VOUS AU SYSTÈME D'ALERTES MUNICIPALES

RECEVEZ UNE ALERTE LORSQU'UNE SITUATION D'URGENCE SE PRODUIT DANS VOTRE MUNICIPALITÉ.

CITAM

massalert.citam.ca

Municipalité de LAROUCHE

!..

Vie municipale

Les impacts de la loi 25* dans les bureaux municipaux

Nous voulions prendre un moment pour vous informer des récents changements apportés par la loi 25 concernant la divulgation d'informations personnelles. Comme vous le savez peut-être, cette nouvelle législation a eu un impact sur la manière dont nous divulguons les informations auparavant accessibles.

Nous avons l'habitude de recevoir certaines demandes d'accès à vos informations personnelles. Avec l'entrée en vigueur de la loi 25, des mesures ont été prises pour protéger davantage vos données personnelles, ce qui signifie que certaines informations doivent désormais être traitées différemment. Nous ne pouvons divulguer le nom ou le numéro de téléphone des citoyens, même si c'est votre voisin! Des outils accessibles peuvent vous aider dans vos recherches tel que le registre fonciers et les matrices graphiques rendues disponibles par la MRC du Fjord: <https://mrc-fjord.qc.ca/municipalites-et-tno/> ou encore, <https://www.larouche.ca/documentation/role-devaluation>.

Bien que cela puisse sembler être un changement soudain, il est important de se rappeler que ces mesures ont été mises en place pour garantir la protection de votre vie privée et de vos informations personnelles. Bien sûr, cela peut signifier que nous devons peut-être ajuster la manière dont nous recevons certaines demandes d'informations, mais c'est un compromis nécessaire pour garantir votre sécurité et notre confidentialité.

Merci pour votre attention et votre compréhension.

Cordialement,

La Municipalité de Larouche

*Loi 25: Loi modernisant les dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels



Vie municipale

L'école du versant surf sur la neige



Depuis le début du mois de février, les élèves de 3^e à la 6^e année de l'école Du Versant s'initient à la planche à neige sur les petites pentes derrière l'école depuis 4 ans. Un projet entamé par deux enseignantes de l'école, Mme Kim Boivin et Mme Marie-Ève Martineau. Ce projet a d'abord débuté à l'aide de matériel donné. Comme la motivation était au rendez-vous, des démarches ont été réalisées afin d'acquiescer davantage de

matériel. Cette année, grâce à une subvention du **Regroupement Loisirs et Sports Saguenay Lac St-Jean**, l'école a pu faire l'acquisition d'une flotte de 16 planches à neige y incluant des bottes !

Les élèves s'initient d'abord en équipe de 2, où la collaboration et l'entraide sont nécessaires. Puis, au fil des cours, lorsque les habiletés de base sont acquises, les élèves travaillent plutôt individuellement. Les débutants, intermédiaires et avancés progressent tous à leur rythme. Pour cette progression de six cours, l'enseignante d'éducation physique évalue seulement la collaboration, l'effort et la participation. Aucune habileté sportive est évaluée dans ce bloc de six cours dans le but d'enlever la pression de la performance, car l'écart entre les apprenants est parfois majeur. La progression de chacun est étonnante !

Les élèves sont heureux et tellement motivés ! Une sortie au Mont Lac Vert clôture la progression d'apprentissage pour les élèves de 5^e et 6^e année. Ce projet sera reconduit à chaque saison hivernale.

Serre hydroponique

Cette année, le projet jardin de l'école du Versant sera encore plus grandiose, car ils ont fait l'acquisition de la serre hydroponique **Vireo**. C'est grâce au projet « Tous ensemble à nos chaudrons » chapeauté par Mme Kim qu'ils ont reçu une bourse de 15 000\$. Les élèves pourront acheter des outils et des aliments, cuisiner leurs plants de la serre et bien sûr manger les bons légumes du jardin « Du Versant » à l'automne.



Vie municipale

Cercle de Fermières Larouche



NOUS, les membres du CFQ Larouche, tenons à remercier la **MRC du Fjord-du-Saguenay** pour leur

généreuse subvention obtenue pour poursuivre nos activités au sein de notre organisme.

Grâce à la somme de \$2000, le CFQ Larouche a distribué de magnifiques poupées de laine "100 % fait main" aux élèves de maternelle, le 14 février dernier, journée de St-Valentin. Aussi, l'argent reçu a fourni les balles de laine nécessaires à l'activité de tissage sur cadre, réalisée avec les élèves de 5^{ième} année de l'école du Versant.




Cette somme d'argent servira également à l'achat d'un ros 15" pour un métier et de diverses fibres pour permettre aux artisanes de continuer la réalisation de créations artisanales et pour appuyer leurs nombreuses œuvres sociales. (OLO, chaussons de laine blanche pour nouveaux baptisés de la paroisse, couvertures pour prématurés de l'Hôpital de Chicoutimi, etc.)

Merci du fond du  à la



Bibliothèque Lucette-Douillard

**Découvrez, rêvez et
approfondissez**

Plusieurs
nouveautés!
Suivez notre page
Facebook 



Horaire régulier
Mardi de 18h30 à 20h
Mercredi de 14h à 16h

Vie municipale



Une nouvelle saison estivale se pointe déjà à l'horizon. Le rôle premier du comité vise à améliorer la qualité de l'eau du lac. Le C²PLC (Comité Citoyen de Protection du Lac du Camp) distribuera ses affiches « **S.V.P RALENTISSEZ** » ce printemps. Elles ont déjà démontré leur efficacité de sensibilisation et plusieurs ont pu constater une nette diminution de la vitesse et une augmentation du respect des règles de navigation par les plaisanciers!

Je suis aussi bénévole pour le RSVL (Réseau de Surveillance Volontaire des Lacs). Nous prenons des mesures de la transparence de l'eau au moins dix fois pendant l'été, des échantillons sont prélevés à trois dates fixes et envoyés pour analyse à Québec. Les résultats sont ensuite transmis au Ministère de l'environnement.

Nous vous rappelons d'être vigilants et sécuritaires avec tous les utilisateurs du lac, de respecter les riverains et de protéger cette magnifique étendue d'eau!

Jean-Pierre St-Amand, porte-parole C²PLC

Pour nous rejoindre: comitecitoyenlacducamp@gmail.com



OFFRE D'EMPLOI Animateur.trice de camp de jour

- ✓ Tu as de l'intérêt pour l'animation;
- ✓ Tu aimes travailler avec les enfants et tu cherches à devenir un modèle positif et inspirant pour eux;
- ✓ Tu démontres de l'autonomie et un grand sens des responsabilités;
- ✓ Tu possèdes des aptitudes pour le travail d'équipe?

C'est peut-être toi que nous recherchons!



Plus de détails à : www.larouche.ca

Si ce poste t'intéresse, transmets ton CV
avant le 18 avril 2024, par courriel à loisirs@larouche.ca
avec en objet « Emploi animateur.trice de camp de jour ».

COURS DE DANSE COUNTRY (10 ANS ET PLUS)



Futurs danseurs de country, sortez vos bottes et vos chapeaux car vous pourriez devenir les pros du lasso! À chacun son rythme, à chacun son intensité. Apprentissage d'une danse par semaine.

Lieu : local 304, centre communautaire
Horaire : niveau 1: jeudi de 19h à 20h
Niveau 2: jeudi 20h à 21h
Début : jeudi 11 avril 2024
Durée : 10 semaines
Tarif : 10\$ / cours

BINGO

Plus de
400\$
en prix



- 18 ans et plus
- Entrée libre - aucune réservation
- Cartes: 5\$ /livret
- Marqueurs: 2\$ /chacun
- Service de cantine

DIMANCHE
14 AVRIL 13H

OUVERTURE DES PORTES À 12H15

Hôtel de ville de Larouche

Service de paiement numérique offert par



Loisirs et sports

Secteur Lac de l'Aqueduc

- Accès derrière l'école Du Versant, 777, rue Gauthier (stationnement disponible).
- Accès à pied à l'extrémité de la rue Gagné.
- Accès derrière l'hôtel de ville, 610, rue Lévesque (stationnement disponible).



Activité	Couleur	Nom du sentier	Distance	Dénivelé	Durée
		Accès principal	0,6 km (aller-retour)	21 m ▲ 21 m ▼	9 min.
		Accès secondaire	0,1 km (aller)	2 m ▲ 20 m ▼	3 min.
		De la Croix	0,2 km (aller)	11 m ▲ 21 m ▼	4 min.
		Du Belvédère	1,0 km (boucle)	62 m ▲ 62 m ▼	18 min.
		Du Lac	1,5 km (boucle)	68 m ▲ 68 m ▼	29 min.
		De l'Hôtel de ville	0,8 km (boucle)	43 m ▲ 43 m ▼	15 min.

Avertissements



SOCCER ÉTÉ 2024

Pour les garçons et filles
nés avant 2021

INSCRIPTION EN LIGNE
AVANT LE 22 AVRIL

INFO ET INSCRIPTION:
www.larouche.ca

(418) 695-2201 #3605

soccer@larouche.ca

@ClubSoccerLarouche

Les bons coups de chez nous!

14 ans sans accidents chez Produits Forestiers Résolu de Larouche

M. Hugues Simon, président des produits du bois et M. Michel Cyr, vice-président opérations Québec, étaient présents aux côtés de M. Guy Lavoie, maire de Larouche et de Mme Bianka Harvey, agente de développement, pour célébrer cet événement marquant, lors d'un dîner de reconnaissance qui s'est tenu à l'usine.

Nous tenons à remercier et féliciter chaleureusement l'ensemble des employé(e)s de l'usine de Larouche, dont la contribution a été essentielle à l'atteinte de ce résultat remarquable. C'est grâce à leur participation active, leur engagement et à l'application rigoureuse d'une stratégie de prévention des accidents que nous avons pu célébrer cet accomplissement.

Cette réussite témoigne d'une culture de sécurité ancrée dans l'usine, où chaque employé(e) s'approprie sa responsabilité en matière de prévention des accidents. Encore merci à tous les employé(e)s de l'usine de Larouche pour cette éloquente démonstration de prise en charge de leurs comportements et milieu de travail.

Forts de ce succès, nous poursuivons notre engagement à offrir un milieu de travail sécuritaire et sain à tous nos employés.



Comité de développement

Le 8 février dernier a eu lieu le 5 à 7 entrepreneurial rassemblant plusieurs entreprises et organismes de notre municipalité ayant leur siège social connu à Larouche. Le comité de développement de Larouche est fier d'avoir accueilli près de 70 personnes qui ont pu avoir diverses informations sur les services, financements et subventions que peuvent offrir la Société de Développement Économique de la MRC-du Fjord du-Saguenay et de la SADC du Haut Saguenay (Développement Économique Canada). Les entreprises ont pu se présenter et informer les autres entrepreneurs sur les produits et services qu'ils peuvent offrir. Les échanges ont permis de consolider les relations professionnelles et d'échanger sur une collaboration éventuelle.



La prochaine rencontre entrepreneuriale aura lieu le 2 mai prochain à l'Hôtel de Ville de Larouche et sera une activité de réseautage. Vous souhaitez faire reconnaître votre entreprise et participer à ce rassemblement? N'attendez plus et communiquez avec nous dès maintenant au developpement@larouche.ca ou au 418-695-2201, 3603.

Informations diverses

Un service gratuit pour les ménages à revenu modeste

Le programme Éconologis du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs revient pour la saison 2023-2024. Ce sont des milliers de ménages à revenu modeste qui bénéficient chaque année de conseils et de services en efficacité énergétique leur permettant de mieux se préparer pour l'hiver tout en améliorant le confort de leur résidence.

Éconologis comporte deux volets. Le premier inclut des conseils pratiques pour économiser en matière de chauffage et d'électricité ainsi que la réalisation de travaux légers pour faire face à l'hiver, comme le calfeutrage de fenêtres, l'installation de coupe-froid, l'isolation de prises électriques, etc. Le deuxième volet prévoit le remplacement de thermostats mécaniques par des thermostats électroniques, programmables ou non, sous certaines conditions.

Pour bénéficier du programme Éconologis, le participant ou la participante doit respecter les seuils de revenus avant impôt. Pour le volet 2, il doit également recevoir une facture d'énergie pour le chauffage de son domicile. Finalement, aucun occupant ou occupante du logement ne doit avoir reçu la visite d'un conseiller ou d'une conseillère dans le cadre du programme Éconologis ou d'un programme de même nature géré par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, et ce, au cours des cinq dernières années ou des trois dernières années s'il ou elle a déménagé.

Pour obtenir plus d'informations sur les critères d'admissibilité et pour prendre rendez-vous avec un conseiller ou une conseillère, communiquez avec Expertbâtiment au 1 844 303-7333 ou appelez le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs au **1 866 266-0008**. Tous les détails du programme sont accessibles sur [Québec.ca/Éconologis](https://Quebec.ca/Econologis).



LE TRAVAIL DE RUE EN BREF !

Le travailleur de rue, c'est un intervenant formé pour t'aider et t'écouter, peu importe ta situation.

Au besoin, le travailleur de rue peut également te référer ou t'accompagner à divers services offerts!

Gratuit, confidentiel et anonyme.

Pour nous contacter :

Par téléphone

418 542-7536 poste 111

Ou via la messagerie Facebook

